

Bulletin Municipal n°26

2015



Saint-Genis-sur-Menthon

Sommaire

● LE MOT DU MAIRE	P1
-------------------------	----

● *la Vie Communale*

BUDGET 2014.....	P2
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....	P3
VOIRIE	P4-5
NOMMAGE des ROUTES et CHEMINS	P6
BATIMENTS	P7
PROJET d'ECOLE.....	P8
REMISE des DICTIONNAIRES	P8
CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE.....	P9
BIBLIOTHEQUE	P9
SMIDOM	P10
ETAT CIVIL	P10
ARTICLE A VENIR ?????	P10
FLEURISSEMENT	P11
EMPLOI d'ETE	P11
CABANE des CHASSEURS	P11
COMMEMORATION 11 NOVEMBRE	P12-13
FNACA	P13
FETE du VILLAGE.....	P14
HISTOIRE LOCALE	P15
REGLES de VIE	P16

● *la Vie Associative*

CANTINE SCOLAIRE	P17
SOU des ECOLES.....	P17
CLUB du 3 ^e AGE.....	P18
les CONSCRITS	P18
SOCIETE de PECHE	P19
SOCIETE de CHASSE	P19
DON du SANG.....	P20
SDIS.....	P20

● *la Vie Cantonale*

OFFICE de TOURISME	P21
JEUX INTER-VILLAGES	P22
BASE de LOISIRS.....	P23
GROUPEMENT des BIBLIOTHEQUES	P24
ASSOCIATION HISTOIRE et PATRIMOINE	P25
COMITE de JUMELAGE.....	P25
COMMUNAUTE de COMMUNE.....	P26
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	P26

● SECURISER, SURVEILLER, SIGNALER	P27
---	-----

● ANIMATIONS 2015	P28
-------------------------	-----

● PHOTO des CONSCRITS 2014.....	3 ^e de couv
---------------------------------	------------------------

● PHOTO des CONSCRITS 1909.....	4 ^e de couv
---------------------------------	------------------------

Les conscrits



ST GENIS / MENTHON
15 MARS 2014

LES CONSCRITS DES CLASSES EN 4 et 9

Flash Photo
macon

Les conscrits en 1909





2015 marque la 25ème année de parution de notre bulletin municipal sans jamais qu'elle ne cesse. Un nouvel outil est d'ores et déjà à votre disposition pour vous informer de tout ce qui a trait à notre commune. Le site www.saintgenissurmenthon.fr est accessible à tout instant et vous révèle ce qui fait notre actualité administrative et associative.

En lien avec l'agence routière départementale, nous avons trouvé une solution pour sécuriser le croisement de la Terrasse en installant sur la RD 47 un nouveau stop dans le sens Dommartin-Saint-

Genis. Nous avons également jalonné cet axe de deux passages « piétons » au sein de l'agglomération dans l'idée de susciter la vigilance des automobilistes.

Une réflexion plus globale est engagée afin de poursuivre le cheminement piétonnier existant en direction du lotissement Logidia. D'autres aménagements sont également envisagés dans la traversée du village mais devront respecter les contraintes réglementaires et budgétaires qui s'imposent. Nous avons pour cela sollicité l'agence technique départementale à laquelle nous adhérons.

Le nommage des rues se concrétisera cette année. C'est un projet qui répond aux exigences de sécurité et de commodité pour les services pos-

taux, de secours, les livreurs et au fond les habitants que vous êtes. Le succès des permanences qui ont été organisées laisse à penser que vous étiez en attente. Ce qui est parfaitement légitime puisque c'est là où –au regard de tous– vous serez domiciliés.

Cette année verra également la rénovation de la salle polyvalente, vingt ans après son inauguration. Ce lieu aura permis à la vie associative de s'exprimer et aux familles de se retrouver depuis sa création. Il a aujourd'hui besoin d'un rafraichissement. C'est un des chantiers des mois à venir.

Après le renouvellement municipal intervenu en mars dernier, nous nous sommes mis à la tâche sans attendre, sur la base des propositions que nous vous avons faites. Je dois dire le plaisir qui est le mien de présider à cette équipe renouvelée et expérimentée, disponible et à l'écoute.

Au moment où la communauté nationale est particulièrement éprouvée, je veux vous souhaiter à toutes et à tous, à vos proches, une belle et heureuse année 2015, faite de bonheur partagé.

Christophe GREFFET

*Conseiller général et président de la Communauté de communes
du canton de Pont-de-Veyle*



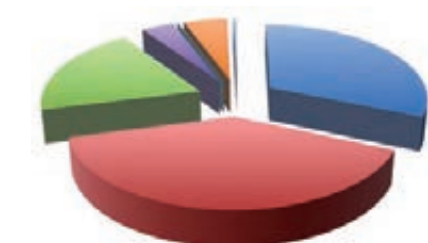
BUDGET 2014

Compte Administratif 2014

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	208 883,27 €
Charges à caractère général.....	65 629,44 €
Charges du personnel.....	82 654,47 €
Autres charges de gestion courante ...	40 585,96 €
Charges financières	8 120,89 €
Titre annulé exercice antérieur.....	178,25 €
Dotations aux amortissements	
+ cession matériel	10 850,26 €
Atténuation de produits	864,00 €

RECETTES	313 390,03 €
Remboursement rémunération	
personnel	1 926,22 €
Produits des services	2 196,99 €
Impôts et taxes	162 458,84 €
Dotations et participations.....	76 243,56 €
Autres produits de gestion courante	22 544,34 €
Produits exceptionnels	
Rembt ass.+cession.....	3 948,04 €
Cession matériel -- opération d'ordre.....	6 464,91 €
Excédent de fonctionnement	
reporté 2013.....	3 7607,13 €



■ Charges à caractère général
■ Charges du personnel
■ Autres charges de gestion courante
■ Charges financières
■ Titre annulé exercice antérieur
■ Dotations aux amortissements + cession matériel
■ Atténuation de produits



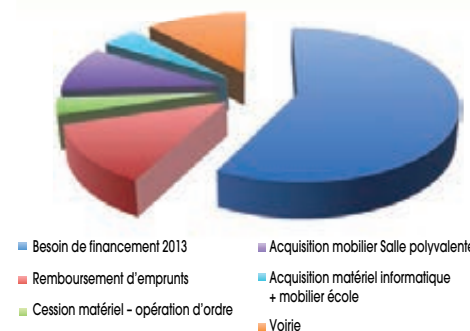
■ Remboursement rémunération personnel
■ Produits des services
■ Impôts et taxes
■ Dotations et participations
■ Autres produits de gestion courante
■ Produits exceptionnels Rembt ass.+cession
■ Cession matériel - opération d'ordre
■ Excédent de fonctionnement reporté 2013

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT : 104 506,76 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	176 867,12 €
Besoin de financement 2013.....	102 102,25 €
Remboursement d'emprunts.....	22 395,08 €
Cession matériel - opération d'ordre.....	6 464,91 €
Acquisition mobilier Salle polyvalente ..	16 999,69 €
Acquisition matériel informatique	
+ mobilier école	7 669,87 €
Voirie	21 235,32 €

RECETTES	145 096,57 €
F.C.T.V.A.....	24 517,00 €
Taxe d'Aménagement	909,86 €
Solde Subvention Région City-stade ...	44 597,20 €
Subvention éclairage public	7 583,39 €
Cession matériel	8 964,91 €
Dotation aux amortissements	
études PLU	1 885,35 €
Excédent de fonctionnement 2013.....	64 222,25 €



■ Besoin de financement 2013
■ Remboursement d'emprunts
■ Cession matériel - opération d'ordre
■ Acquisition mobilier Salle polyvalente
■ Acquisition matériel informatique + mobilier école
■ Voirie



■ F.C.T.V.A.
■ Taxe d'Aménagement
■ Solde Subvention Région City-stade
■ Cession matériel
■ Dotation aux amortissements études PLU
■ Excédent de fonctionnement 2013

RESTES À RÉALISER

DÉPENSES	2 120,00 €
Acquisition Terrain Ponthus	2 120,00 €

RECETTES	15 010,00 €
Fonds concours Communauté de Communes du canton de Pont-de-Veyle	
Acquisition mobilier SP :	6 250,00 €
Acquisition matériel informatique et mobilier école :	1 666,00 €
Voirie :	7 094,00 €

EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE : 85 626,21 €
compte tenu des restes à réaliser.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

- Lundi et mercredi de 8 H à 12 H
- Vendredi de 13 H 30 à 17 H

Téléphone : 03.85.51.91.19 - Télécopie : 03.85.51.98.48

Adresse de messagerie :

mairiesaintgenissurmenthon@gmail.com

Site internet : www.saint-genis-sur-menthon.fr

MaireChristophe GREFFET
Secrétaire.....Annie PAGNEUX
1^{er} adjointYves BAJAT
2^e adjointIsabelle QUEFFELEC
3^e adjointMichel BROCHAND

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

Recensement militaire : les jeunes filles et garçons de nationalité française doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un examen (scolaire, permis de conduire...) ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Ce recensement permet également à l'INSEE d'adresser la liste des jeunes à inscrire d'office sur la liste électorale de la commune.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vendredi matin. Sortir les sacs et les poubelles la veille soit le jeudi soir.

ADRESSES UTILES :

- **Service public** : Adresse mail : www.service-public.fr
- **Préfecture** : 04.74.32.30.00
- **Trésorerie de Pont-de-Veyle** : 03.85.23.95.90
Changement des horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
- **Service des impôts directs** : 03.85.39.96.00
Place Casimir Ordinaire - 01750 Saint Laurent/Saône
- **SMIDOM** : Thoissey
Mail : smidom-thoissey@orange.fr
Site internet : <http://www.smidom-thoissey.org>
- **Centre Médico-social** :
32 Grande Rue 01290 Pont de Veyle
Tél : 03.85.36.23.42
- **Assistante sociale**, au Point Accueil Solidarité de Pont de Veyle : Françoise BOGGY (Assistante Sociale) et Corinne RION (Puéricultrice)
Tél : 03.85.36.23.42
- **Caisse d'allocations familiales de l'Ain**
Serveur vocal : ALLOCAF 089671672
Site internet : www.ain.caf.fr
- **Communauté de Communes du Canton de Pont-de-Veyle** 63 Grande Rue 01290 PONT DE VEYLE
Tél : 03.85.23.90.15
Mail : communauté@cc-pontde-veyle.fr
Site internet : <http://www.cc-pontdeveyle.com>
Dans ce site, vous trouverez les rubriques : enfance et jeunesse, sports loisirs et culture, social, environnement et économie avec la liste des associations du canton ainsi que des numéros utiles.
- **Office du Tourisme**
Pavillon du château 01290 Pont de Veyle
Tél : 03.85.23.92.20
Mail : tourisme@cc-pontdeveyle.com
Site internet : <http://pont-de-veyle.com/officetourisme.html>

- **Relais assistants maternels** : 03.85.31.84.28
Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous.
Vendredi de 8h30 à 14h30 sur rendez-vous.
A Saint-Cyr : le jeudi de 14h à 17h.
Mail : ram@cc-pontdeveyle.com
- **Multi-accueil Croq'pomme** :
Agréé pour 18 places, est situé 61 impasse des Platanes à Grièges.
Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Tél : 03.85.31.74.69
Mail : cropomme@cc-pontdeveyle.com
- **Micro-crèche Croq'cinelle**
Agréée pour 9 enfants, est située 15 rue du Centre à Saint-Cyr-sur-Menthon. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Tél : 03.85.59.74.21
Mail : cropomme@cc-pontdeveyle.com
- **Permanences au Pôle de proximité, 57 grande rue de Pont de Veyle** : du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h30.
 - **CLIC** : 2ème et 4ème lundi du mois de 9h à 11h30 et sur rendez-vous jusqu'à 12h
 - **UFC Que choisir** : mardi de 14h30 à 17h
 - **Mission Locale Jeunes** : 1er et 3ème jeudi du mois de 14h à 17h
 - **ADAPA** : Elodie GIROUD St Jean-sur-Veyle, vendredi de 9 h 30 à 12 h
Tél : 04.74.45.59.64 - e.giroud@adapa01.com
 - **ADMR** : Pont-de-Veyle, vendredi de 14 h à 16 h
Tél : 03.85.31.67.76
- **Paroisse** : Contact Père Olivier Tél : 03.85.31.53.67
Mail : abbe-barnay@hotmail.fr

VOIRIE

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉFECTION DE LA VOIRIE

Après le bouchage des trous de nos routes et chemins avec de l'enrobé à froid effectué par notre employé communal, un appel d'offres a été lancé pour les travaux de réfection. L'entreprise SOCAFL (la mieux disante) a réalisé l'entretien courant avec 5 tonnes de point à temps et la réfection des routes de LOMY, COCOGNE, LE PIN, LE SEUGEY, NECUDET, LES PIGOTS, LES CHENES, BEL AIR pour une somme de 23 235 euros.



OUVRAGES D'ART SOUS LA SURVEILLANCE DE LA COMMUNE

NOUVEAU TRACTEUR TONDEUSE POUR NOTRE AGENT COMMUNAL

Après 12 ans de service, la tondeuse de marque Etisia a nécessité son remplacement. Après consultation de plusieurs fournisseurs, l'entreprise VSM de Ozan nous a fourni un modèle Kubota G23 de 24 ch, plus large et plus puissant que l'ancien, donnant pleinement satisfaction à notre employé communal.



Le pont des Murillons sur le Bief de Chevalqueue



Le pont de Lomy sur le Menthon



Le pont de Passolard sur le Bief de Corrian

SÉCURISATION DU CARREFOUR DE LA TERRASSE

Suite à de nombreuses demandes, la municipalité a sollicité l'agence routière départementale pour sécuriser le carrefour RD47 / RD26.

Un stop a été installé pour les véhicules provenant de Dommartin. Les enfants et leurs parents attendront plus sereinement les bus scolaires.



LA TERRASSE
Nouveau carrefour



SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Deux passages piétons ont été tracés par notre agent communal et des membres de la commission voirie, l'un pour la traversée de la route au niveau de la salle polyvalente, l'autre pour la traversée de la route au bout du chemin piétonnier, au nord.



NOMMAGE des ROUTES et CHEMINS

Sollicitée depuis plusieurs années, la commune a souhaité répondre aux administrations (les pompiers, l'IGN, la MSA, ...) ou entreprises (France Télécom, La Poste, les livreurs, les cartographes [GPS]), qui souhaitaient avoir une identification facile des routes et des habitations (la totalité des villages qui nous entourent ont déjà réalisé cette opération).

Pour traiter ce projet de façon à modifier au minimum les habitudes, tout en ayant une cohérence dans la démarche, la commission urbanisme avait souhaité que ce projet fasse l'objet d'un large consensus.

La plupart des noms de hameaux très anciens ont été conservés pour nommer les routes. En cas de doute, le cadastre napoléonien nous a guidés pour la dénomination de certains chemins et impasses.

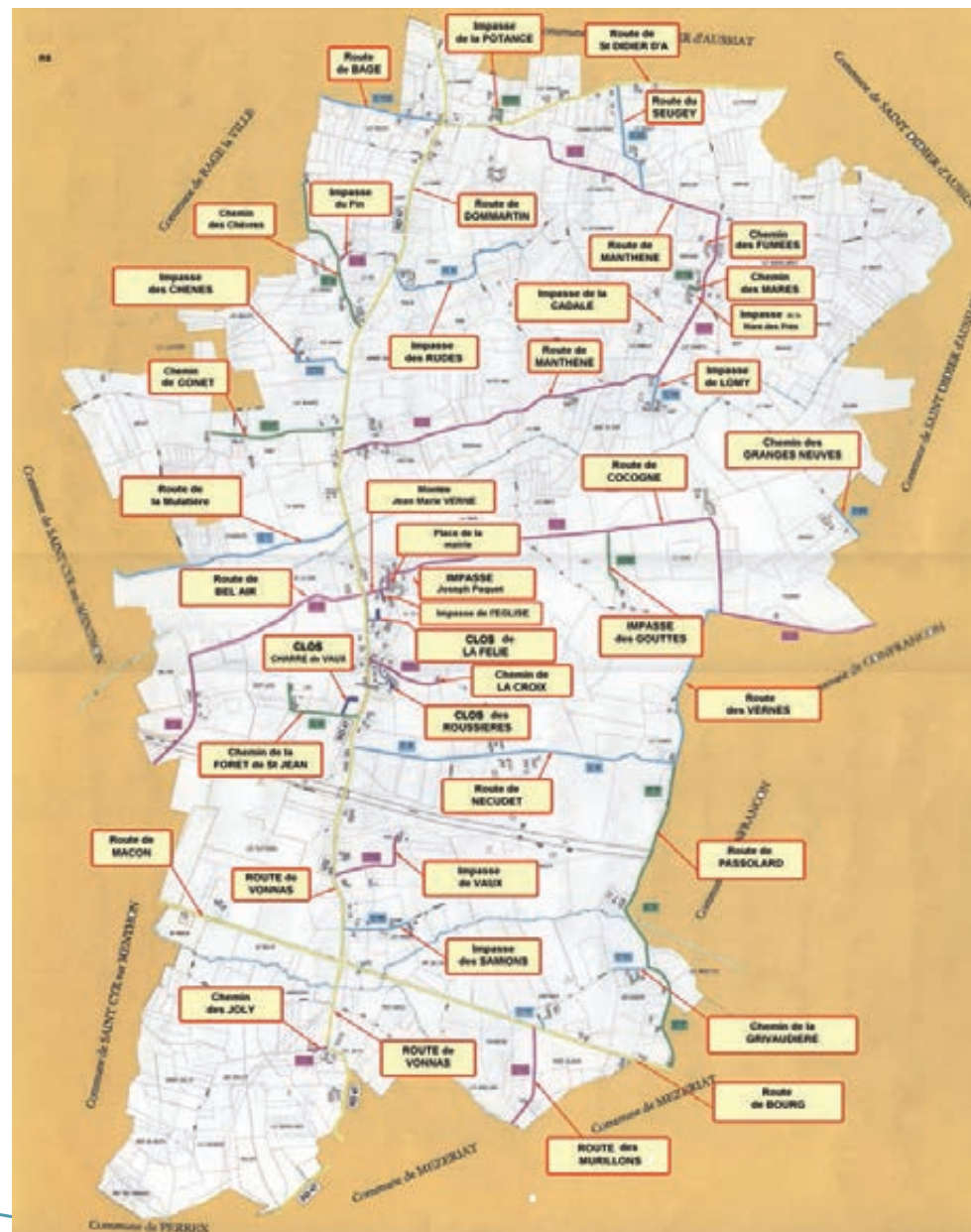
La commission urbanisme vous a présenté en mairie son projet les 28 et 29 novembre.

Vous avez été très nombreux à venir en prendre connaissance. La commission a tenu compte de vos remarques, le projet est maintenant définitif.

Seules deux voies portent des noms propres de « personnes illustres » (voir ci-contre).

La numérotation des habitations dans les rues sera réalisée selon le système métrique depuis l'origine avec les numéros pairs à droite et impairs à gauche.

Quand l'implantation des poteaux et panneaux sera réalisée (courant 2015), vous serez conviés à une réunion au cours de laquelle vous seront données les consignes pour les démarches à entreprendre. Vous récupérerez à l'issue de cette réunion votre plaque numéro d'habitation.



Joseph PAQUET

Propriétaire cultivateur demeurant
à LOMY.

Premier maire de St Genis sur
Menthon élu le 8 avril 1790.

Son fils Benoit Paquet lui succéda en 1794.

Son petit-fils BENOIT, né le 2 septembre 1791, fut appelé à la conscription en 1811 pour servir les armées de l'empereur ; mais la loi permettant le remplacement lui permit de rester à St Genis. Son remplaçant Pierre Vivier, âgé de 29 ans, sa famille et sa belle-famille furent largement indemnisés.

Jean Marie VERNE

Né en 1825 à St Genis sur Men-
thon au hameau de LOMY.

Arrière-petit-fils du précédent.

Maire de Bourg en Bresse en 1880, il fut à l'origine de grands travaux en particulier la percée de l'avenue Alsace-Lorraine.

Marié le 25 avril 1857 à Clothilde
SIMARD

Décédé en 1901 à BREST.



BATIMENTS

SALLE POLYVALENTE

La commission Bâtiment, animée par Yves BAJAT, est composée de quatre Conseillers Municipaux : Sophie PRADIGNAC, Sébastien DURANCEAU, Gérard ROSSET et Jérôme VOISIN.

Dès le début de ce mandat, en mars, nous devons faire des choix importants pour le renouvellement de certains matériels et l'achat de nouveaux équipements.

Nous devons tout d'abord choisir le fabricant des tables et des chaises de la salle polyvalente. Le premier équipement, des tables en bois de grande dimension et des chaises en PVC, datant de la création de la salle soit près de 20 ans, devait être renouvelé par du matériel plus fonctionnel et plus performant.

Nous avons eu à notre disposition des matériels de deux fabricants et avons finalement choisi la Société SIMIRE de Mâcon, spécialisée dans le mobilier de collectivités.

A noter que le budget que nous avons consacré à cet investissement s'est élevé à environ 17 000 euros.

Pour l'année 2015, nous avons d'ores et déjà planifié une réfection de l'intérieur de la salle polyvalente et nous étudions un projet de remplacement de la sonorisation qui pourrait être complété par un vidéoprojecteur.

ASSOCIATIONS :

Associations locales, intercommunales St-Genis/St-Cyr	Manifestation à but non lucratif	Grande salle 28,00 €	Cuisine 22,00 €	Salle sud Cuisine Gratuit
	Manifestation à but lucratif	56,00 €	44,00 €	Gratuit
Associations Extérieures, à but lucratif	Premier jour	Grande salle Cuisine 305,00 €		Salle sud Cuisine 116,00 €
	Second jour	126,00 €		

PERSONNES PRIVÉES :

Personnes privées de la commune	Premier jour	Grande salle - Cuisine Petite salle 163,00 €		Salle sud Cuisine 84,00 €
	Second jour	90,00 €		50,00 €
Personnes Extérieures,	Premier jour	Grande salle Cuisine 305,00 €		Salle sud Cuisine 116,00 €
	Second jour	126,00 €		
Autres manifestations	Premier jour	Réveillon (traiteur) 450,00 €	Vin d'honneur 60,00 €	Utilisation régulière* (tarif à l'heure) 2,50 €

TARIFS DIVERS :

	Electricité : Kwa/heure	Location Sono (caution 80 €)	Location podium (en intérieur)	Location vaisselle à l'unité
Associations locales, intercommunales St-Genis/St-Cyr	0,25 €	22,00 €	30,00 €	Gratuit
Autres	0,25 €	32,00 €	50,00 €	0,10 €

*Utilisation régulière : (Cours divers - gym - lutte - musique...), Tarif à l'heure

DES TABLEAUX INTER-ACTIFS POUR L'ECOLE

Autre décision d'importance, l'achat de tableaux interactifs pour chacune des trois salles de classe de notre commune.

En pleine concertation avec nos enseignants, nous avons souhaité que ce nouveau matériel soit opérationnel dès la rentrée scolaire de septembre.

Notre choix s'est porté sur des tableaux de marque PROMETHEAN, leader du marché. Ces tableaux présentent l'avantage d'être tactiles. De plus chaque élève peut utiliser un stylet très résistant qui fonctionne sans pile ni batterie.

Dernier avantage : ce tableau peut être également utilisé avec un feutre effaçable à sec. Bien sûr, les tableaux sont livrés avec un logiciel et les enseignants ont suivi une formation à ce logiciel dès la rentrée de septembre.

L'investissement global est de l'ordre de 7 000 euros.

Enfin, nous avons acquis pour l'école du matériel, tables, chaises et casiers pour prendre en compte l'évolution du nombre d'élèves.

PROJET d'ÉCOLE

L'école de Saint Genis/Menthon accueille 79 élèves répartis dans 3 classes à double cours : CE2/CM2 (27 élèves) madame Fabrizi, CE2/CM1 (25 élèves) monsieur Fabrizi, CM1/CM2 (27 élèves) madame Fenoy.

Perpétuant une dynamique dans laquelle l'élève est au cœur des apprentissages, les enseignants proposent un projet commun artistique et culturel qui cette année va se décliner sous trois thèmes : Mme Fabrizi, L'Odyssée ; M.Fabrizi, Mémoires de pierres, mémoires d'Hommes et Mme Fenoy, Carnet de route.

Les élèves, au-delà des apprentissages guidés par les programmes scolaires, vont pouvoir faire vivre leurs textes grâce à la rencontre avec un metteur en scène professionnel (Eric Girard de la Compagnie Artphonème) qui les conduira jusqu'à la mise en scène et en espace de leurs productions écrites.

Dans le cadre des actions menées avec le collège de Pont de Veyle, Monsieur et Madame Fabrizi mènent des projets distincts avec deux classes du collège.

Monsieur Fabrizi et M.Nee (professeur de technologie du collège) vont travailler sur le thème de « l'électricité, constructions d'éoliennes ». Dans le cadre du devoir de mémoire et après avoir rédigé des lettres de poilus avec sa classe pour la cérémonie du 11 novembre, M.Fabrizi va poursuivre ce travail avec d'autres collègues du canton et une classe de 3ème du collège. Les élèves vont notamment retracer l'itinéraire des soldats de la commune.

Madame Fabrizi et Mme De Coligny (professeur d'arts plastiques du collège) travaillent sur un projet d'action commune (écrit descriptif, narratif réalisé par les CM2 et travail artistique d'assemblage réalisé par des 6ème).

LES RENDEZ-VOUS DE L'ECOLE

• Commémoration du 11 novembre

Elèves de CE2/CM1 de M.Fabrizi

Mardi 11 novembre 2014 - Monument aux morts de St Genis

• Mélodies d'école

Chorale des élèves

Mardi 31 mars 2015 - Salle polyvalente 18h30

• Mémoire de pierre, mémoire d'Hommes

Classe de M. Fabrizi

Vendredi 5 juin 2015 - salle polyvalente 19h00

• Carnet de route

Classe de Mme Fenoy

Jeudi 18 juin 2015 - Ecole 19h00

• L'Odyssée d'Homère

Classe de Mme Fabrizi

Vendredi 26 juin 2015 - salle polyvalente 19h00

• Performance Artistique

Lors de la remise des dictionnaires

Classes de Mmes Fabrizi, Fenoy avec la participation de M.Fabrizi

Jeudi 2 juillet 2015 - Salle polyvalente 18h30

REMISE des DICTIONNAIRES

Lundi 1er juillet 2014, a eu lieu la traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2.

En première partie, les enfants ont produit un petit spectacle musical avec une chorégraphie sur le thème de la forêt, ensuite est venu le temps de la remise des dictionnaires.

M. Greffet Christophe, maire de Saint-Genis-sur-Menthon et Mme Parret Karine, adjointe de Saint-Cyr-sur-Menthon ont remis à chacun des 30 élèves de CM2, un dictionnaire de français avec un CD ROM et un dictionnaire d'anglais.



CCAS – CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

En 2014, 2 actions phares ont été reconduites :



Les membres du CCAS, placés sous la présidence du maire Christophe Greffet :
De gauche à droite, Edith Robin, Christian Janodet, Isabelle Queffelec, François Besson,
Bernadette Pasqualin, Sophie Pradignac, Dominique Marquis, Michel Brochand.

• LE REPAS DES AÎNÉS

Pour la 3ème année consécutive, le samedi 25 octobre s'est tenu à la Salle Abel Greffet le repas des aînés, accueillis dès 12 H. Ils sont venus partager un délicieux repas servi par les membres du CCAS. A cette occasion, chacun a reçu un coffret de chocolats.

Quand certains sont venus en covoiturage, d'autres ont été véhiculé par les membres du CCAS. Une visite, le matin, a été dédiée aux personnes qui n'ont pas pu participer à ce temps convivial et un colis leur a été remis à cette occasion.

Dany Walter a conduit l'animation musicale pour le plus grand plaisir des convives.

Vers 16H30, Monsieur le Maire, Président du CCAS a pris la parole.

Courant Décembre, une visite a été consacrée aux cinq personnes hospitalisées.

• OPÉRATION BRIOCHES

Pilotage du CCAS en lien avec d'autres bénévoles de "l'opération brioches" en faveur de l'ADAPEI de l'Ain (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés).

Le samedi 11 Octobre dès 10 h du matin, les quatre équipes se sont partagées le territoire communal à la rencontre de donateurs pour leur proposer l'achat d'une brioche au profit de l'ADAPEI.

Une fois encore la générosité des uns et l'engagement des autres permettront à l'association la poursuite de ses projets.

La somme de 578 € a été envoyée à l'ADAPEI. Bel élan de solidarité !

BIBLIOTHÈQUE

C'est un lieu, mais surtout une équipe !

Cet espace municipal, dédié à la lecture avant tout, devient chaque jeudi de 18h à 19h le « théâtre » d'échanges de livres... de paroles... d'idées.

Cette année encore les 2 opérations (cantonale et départementale) ont été reconduites :

• **Le rallye-lecture** initié en 2004 fête ses 10 ans cette année !

Un partenariat réussi avec les Bibliothèques, le CDI du collège et le service Jeunesse de la communauté de communes.

36 élèves du RPI ont participé activement. La rencontre de clôture s'est déroulée à Saint-Jean-sur-Veyre l'après-midi et le soir rencontre tout public autour de l'auteure Sylvaine Jaoui.

• « **Premières pages** » dont nous sommes partenaires depuis 5 ans a connu un succès honorable. En effet 4 familles sont venues retirer le livre offert pour leur enfant né en 2013, « Qui a mangé ».

Le service de la bibliothèque est gratuit !

Un large éventail de documents, pour tous les âges et tous les goûts, vous est proposé.

Il nous est possible de commander l'ouvrage que vous recherchez auprès de la Direction de la lecture Publique (DLP).

L'équipe se mobilise autour de l'organisation d'une exposition sur les Antilles pour le printemps 2015.

Une nouveauté proposée pour 2014 :
un atelier « Bébés lecteurs ».



SMIDOM

LA REDEVANCE INCITATIVE

Le SMIDOM rappelle que, lors du comité syndical du 19/09/2014, la mise en place de la redevance incitative sur son territoire a été reportée au 1er janvier 2016.

La fréquence de passage des véhicules de collecte est hebdomadaire. C'est vous qui décidez quand sortir votre bac pour qu'il soit collecté.

La mise en place d'une tarification incitative répond à l'obligation de l'article 46 de la loi du 3 août 2009 dite « Grenelle de l'environnement ».

Les habitants du SMIDOM ont compris les efforts nécessaires à la réduction des déchets ménagers à la maîtrise des coûts et au respect de l'environnement.

Ainsi, les efforts de tri réalisés sur la période de janvier à octobre 2014, par rapport à la même période de 2013 :

- Ordures ménagères résiduelles :
- 17 %
- Emballages collectés : + 29
- Papiers collectés : + 8 %
- Verre collecté : + 3 %
- Apports en déchèterie : + 6,7 %

Merci à tous de votre implication dans la mise en place de cette réforme.

ETAT CIVIL



Naissances

- Tiago VILARINO né le 6 février à VIRIAT
- Lily Sabrina Mickaela PIQUET née le 10 février à VIRIAT
- Avril Christiane Sylvie SALLES née le 16 mai à MACON
- Anna BERNET née le 4 octobre à MACON
- Timéo PERRIER né le 2 novembre à MACON
- Tyana Marie Annie MARTIN née le 14 décembre à VIRIAT



Décès

- Gérard Jean-Claude JOLY
le 4 octobre à MACON

Un HOMMAGE au DÉVOUEMENT

A l'occasion de la cérémonie des vœux, un hommage particulier a été rendu à Bernadette et Jean Pasqualin qui à eux deux ont effectué cinq mandats et 31 années au sein du conseil municipal.

Installé avec sa famille à Saint-Genis dans les années 70, Jean Pasqualin intègre l'équipe municipale en 1983 au côté du maire Abel Greffet. Au cours de ses deux mandats, il participera à la création du premier réseau d'assainissement, aux travaux de rénovation et au transfert de la mairie ainsi qu'à la création de la bibliothèque municipale. Sans oublier son rôle dans l'organisation de la fête patronale.



Les passions se partageant à deux, c'est Bernadette son épouse qui poursuit l'engagement communal à compter de 1995 avant de devenir 2ème adjointe en 2001 puis 1ère adjointe en 2008. Trois mandats qui l'ont mobilisée notamment dans le domaine pédagogique et social. Avec une implication forte dans le domaine de l'école et particulièrement lors de l'ouverture d'une troisième classe en 2011. Elle a également mis son énergie au service de la bibliothèque installée en 2000 dans un bâtiment rénové et présidé le club des anciens durant de longues années. Des remerciements tout particuliers leurs ont été adressés pour ces 31 années au service des habitants de Saint-Genis. Avec une émotion partagée, le maire, Christophe GREFFET, leur a décerné la médaille d'honneur de la commune sous les applaudissements de la salle.

FLEURISSEMENT



UN PEU D'HISTOIRE...

Dès 1974, grâce à une poignée de passionnés, les premières fleurs éclosent sur la commune.

En 1990, des massifs sont créés, des bacs installés.

Un comité de Fleurissement voit le jour en 1993.

Depuis, les efforts constants de bénévoles ont permis de recevoir de nombreux prix dont l'obtention d'« une Fleur » décernée par le Comité National de Fleurissement en 2000.

Si pour les habitants et les visiteurs, le fleurissement n'est visible que de mai à octobre, les membres restent actifs tout au long de l'année.

Il faut réparer les bacs, en construire de nouveaux, confectionner des décors, choisir les plants destinés à chaque massif, passer les commandes, planter, arroser, traiter, entretenir.

Pour financer une partie de ces fleurs, une vente de boudin, de boulettes « maison » et de civier est organisée fin novembre.

Cette année 2014, comme vous avez pu le remarquer, des poules ont envahi le massif le long de la départementale, elles ont fait l'objet de beaucoup d'attention et d'admiration de la part des promeneurs.

Paul Boulanger, jeune retraité, a rejoint le comité au mois de septembre, son dynamisme et sa disponibilité sont très appréciés de tous.

Un grand merci à tous qui ont donné de leur temps pour faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.



EMPLOIS d'ÉTÉ pour 3 JEUNES de la COMMUNE

Cet été, en juillet et en Août, la commune a embauché trois jeunes, Alexis, Chloé et Louison pour une période de 3 semaines chacun. L'activité principale aurait dû être l'entretien des fleurs et en particulier l'arrosage ; mais l'été ayant été très pluvieux, cette activité d'aide aux bénévoles du comité de fleurissement et à l'agent communal a été très réduite. Ils ont donc également participé à l'entretien du patrimoine communal en effectuant des travaux de peinture.

Chacun a pu apprécier le sérieux des jeunes gens.



CABANE des CHASSEURS

Les chasseurs ont déménagé de quelques centaines de mètres, la mairie a assuré l'acheminement en eau jusqu'à leur nouveau local.





COMMÉMORATION du 11 NOVEMBRE

Être enfant pendant la guerre, comment cela se vit ?
Comment cela s'explique, comment cela se raconte ?

On ne leur a pas expliqué ce qu'était la guerre. Ils ont constaté que leur père ou leur grand frère n'était plus là. Leur maman devait accomplir le travail des hommes partis se battre. Eux-mêmes devaient aller faire la queue devant les boutiques pour obtenir de la nourriture et du charbon.

Ils ont souffert de la faim, du froid mais surtout de la faim ce qui devenait leur principale préoccupation. C'était la première fois que les familles étaient séparées et l'absence du père ou du frère dérégla complètement l'organisation de la vie quotidienne.

Ne pouvant se battre, les jeunes filles devaient participer à l'effort de guerre en tricotant des écharpes, des cache-nez ou des gants pour les soldats du front, « sinon, un combattant allait mourir à cause d'elles leur disait-on ». La culpabilisation des filles était un fait habituel qui fut largement relaté dans les journaux intimes. Ce fut d'ailleurs la naissance de ces écrits qui perdurent encore aujourd'hui.

Portons aussi la voix des femmes de cette époque qui ont enduré aussi de lourds sacrifices et de réelles souffrances. Elles ont soutenu les combattants en leur écrivant des lettres et en envoyant des colis. Elles ont souffert de la perte de leurs hommes. Elles ont travaillé dans les champs et dans les usines. Elles ont protégé le logis et le reste de la famille. Elles sont aussi la mémoire du conflit, la mémoire de l'occupation, en deux mots : la résistance face à l'ennemi. Ce sont aussi des héroïnes.

*Donnons la parole aux oubliés du conflit, les enfants,
et aux héros de l'ombre, les femmes.*



Elles ont payé leur dette face à la nation et pourtant il n'y a aucun prénom féminin gravé sur les stèles.
Les élèves ont porté ces voix d'hommes, d'enfants et de femmes afin que la mémoire de la pierre se transporte dans la mémoire des Hommes.

En marge de la commémoration était présenté le travail de Denis Guyonnet sur les soldats de Saint-Genis morts aux combats. Une belle occasion de leur rendre hommage (années 1914 – 1915).

1914

BROYER Joseph Alexis, né le 10 septembre 1884 à Saint-Genis-sur-Menthon, fils de Jean François et d'ECOCHARD Marie Eugénie cultivateur à Saint-Genis-sur-Menthon comme ses parents.

Date et lieu de décès : 6 septembre 1914 - Rehainviller (Lorraine).

PEULET Louis, né le 4 octobre 1890 à Confrançon, Fils de Claude Antoine et de ROUX Marie Antoinette Julie, cultivateur à Saint-Genis-sur-Menthon comme ses parents.

Date et lieu de décès : 7 septembre 1914 - Bellegoutte (Vosges).

GREZAUD Alexandre, né le 17 avril 1891 à Saint-Genis-sur-Menthon, fils de Francisque et de TROUILLOUX Louise Victorine, cultivateur à Saint-Genis comme ses parents.

Date et lieu de décès : 7 septembre 1914 - Bouillancy (Oise).

BOULY Pierre Joseph Alphonse, né le 17 mars 1889 à Confrançon, fils de Pierre et de MERCIER Pauline domiciliés à Saint-Genis-sur-Menthon, cultivateur chez Genton à Méziérat.

Date et lieu de décès : 28 septembre 1914 - Apremont-la-Forêt (Meuse).

BUGNOT Albert François, né le 20 avril 1893 à Chaveyriat, fils de Claude François et de DEGLETAGNE Jeanne Marie, cultivateur à Saint-Genis comme ses parents.

Date et lieu de décès : 30 septembre 1914 - Hôpital Caen (Calvados).

GIRARD Victor Jules, né le 17 décembre 1889 à Saint-Genis-sur-Menthon, fils de Jean-Marie Benoit et de BUATHIER Marie Clémentine, cultivateur à Saint-Genis comme ses parents.

Date et lieu de décès : 27 décembre 1914 - Hôpital Villers-Cotterêts (Aisne).

CHEVALLON Alphonse, né le 29 décembre 1884 à Curtafond, fils d'Alphonse et de BURTIN Rosalie, cultivateur à Saint-Didier-d'Aussiat depuis 1908.

Date et lieu de décès : 25 août 1914 - Méhoncourt (Lorraine).

1915

FAVRE Jules Clément, né le 03 juillet 1894 à Saint-Genis-sur-Menthon, fils de Pierre François et de Marie Claudine MAITRE, cultivateurs aux Guennes.

Date et lieu de décès : 15 mai 1915 - Pas-de-Calais.

GONOD Jean-Marie Antoine, né le 17 mars 1886 à Saint-Genis-sur-Menthon, fils de Marie Aimé et de VOLLAND Marie.

Date et lieu de décès : 22 juin 1915 - REILLON (Meurthe-et-Moselle).

VACLE Alphonse Clément, né le 18 février 1893 à Saint-Genis-sur-Menthon, fils de VACLE Marie.

Date et lieu de décès : 16 juillet 1915 - FONTENELLE-BAN-DE-SEPT (Vosges).

RABUEL Théophile, né le 30 octobre 1893 à Saint-Didier-d'Aussiat, fils de Claude Marie et de LAFOND Marie.

Date et lieu de décès : 25 septembre 1915 - JONCHERY ou ferme des WACQUES (Marne).



FNACA

Notre comité a perdu cette année 3 camarades : Monsieur Colly Robert en avril, à l'âge de 76 ans d'une courte maladie, Monsieur Chevret Gilbert en juin à l'âge de 74 ans d'une longue maladie et Monsieur Lormet Paul à l'âge de 74 ans après des années de maladie, à toutes leurs familles, le comité présente ses sincères condoléances, une pensée également pour les malades dans les hôpitaux ou en maison de repos.

De septembre 2013 à septembre 2014, on compte 170 décès pour le département.

Commémorations : le 19 mars à Bourg-en-Bresse, recueillement devant le mémorial où nos 164 camarades sont tombés en Afrique du Nord et les 8 mai et 11 novembre.

ACTIVITÉS :

- Voyage annuel du 22 au 25 juillet au Tyrol. Très beau voyage avec beaucoup de souvenirs.
- Repas dansant au mois d'avril avec l'orchestre z.o. Musette.

EVÈNEMENTS :

- les 14-15-16 octobre 2016, Bourg-en-Bresse accueillera le congrès national de la FNACA.

la Vie Communale

FÊTE du VILLAGE

Cette année 2014 encore, la fête du village, a su réunir plus de 250 personnes toutes générations confondues autour d'un repas aux couleurs locales avec des poulets de Bresse cuits à la broche par Jean-Christophe Monier, aidé de bénévoles, dont Maxime Hilde et Joël Vernay. Avec l'appui des associations cantine scolaire, club des aînés, fleurissement et de bénévoles du village, ce sont environ 35 personnes qui se sont mobilisées, le samedi et le dimanche pour la réussite de la fête.

Dans une ambiance musicale avec le groupe les Intern's, autour de jeux pour les enfants, chacun a pu partager un temps convivial.

Le matin, ce sont 70 à 80 marcheurs qui ont pu découvrir la commune avec 2 circuits proposés, un premier circuit d'environ 6 km avec la possibilité de visiter l'exposition peinture à la grange du Clou et le second de 3 km en complément du 1^{er}.

La municipalité se réjouit de ce temps festif et vous donne rendez-vous à la fin de l'été prochain, le dimanche 30 août 2015.



HISTOIRE LOCALE

LE MÉTIER DE LAITIER D'HIER À AUJOURD'HUI

Le ramassage du lait en bidons vers 1936-1937 par la Société Laitière Moderne de Saint-Laurent-sur-Saône connaît un grand succès auprès des exploitants. Plus besoin en effet d'utiliser les écrémeuses, les grands pots et les barattes pour fabriquer son beurre. De plus, l'exploitant est assuré d'une rentrée financière à la fin de chaque mois.

Seul inconvénient, la perte du petit lait destiné aux volailles et aux poulets ; conscient du problème, l'acheteur rapporte à la ferme du lait écrémé.



St Laurent



Dans les années 50 jusqu'aux années 70, on compte une cinquantaine d'exploitations à St Genis. Le ramassage du lait s'effectue une fois par jour le matin après la première traite. La traite du midi sert à faire du beurre et celle du soir est conservée dans un bac d'eau pour rafraîchir le lait par temps chaud.

Les bidons sont transportés en brouette jusqu'au hameau puis chargés par le laitier sur le camion.

Le laitier reporte dans un carnet de lait, propre à chaque exploitant, le volume contenu dans chaque bidon. Il charge les bidons pleins et laisse des bidons vides à l'exploitant.

Le paiement se fait en liquide, les espèces sont déposées dans le carnet de lait.

Les laitiers se rendent à St Cyr pour déposer leur chargement sur une plateforme. C'est un plus gros camion qui assure le transport jusqu'à la laiterie de St Laurent-sur-Saône.

Après 1970, les exploitations s'équipent de tank à lait et les camions s'équipent de citerne.

La laiterie de St Laurent cesse son activité dans les années 90 à cause d'inondations fréquentes dues à la montée des eaux de la Saône, le lait est alors acheminé vers d'autres laiteries alentours.



M. DURANCEAU Père



Camion de l'entreprise DURANCEAU



Aujourd'hui, il reste 4 exploitations qui produisent du lait sur St Genis et c'est l'entreprise Duranceau, installée sur la commune, qui en assure le ramassage.

Cette entreprise collecte le lait sur une soixantaine d'exploitations, soit environ 26 millions de litres de lait sur une année. Trois tournées sont effectuées chaque jour avec trois camions citerne d'une capacité de 25.000 l. Le lait est transporté vers St Martin-Belle-Roche.

Depuis avril 2013, le lait est exporté vers l'Italie.

RÈGLES de VIE

Respectons
la tranquillité
de nos voisins
(bruit, aboiements,
tapage, fumées).

Bruits

Avec le printemps, les beaux jours reviennent mais également certaines nuisances. L'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 stipule que les travaux de bricolage, de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Brûlage des déchets végétaux

Tout dépôt sauvage de déchets ou de détritus de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute de déchets ménagers sont interdits.

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés est interdit.

Toutefois le brûlage du bois provenant de débroussaillage, taille de haies ou d'arbres est autorisé du 16 septembre au 14 juin. Le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 m des voies de circulation et des constructions.

Aucun brûlage ne pourra être effectué à une distance inférieure à 200 m d'un bois pendant la période du 1er mars au 30 septembre.

Le brûlage est interdit les jours de grand vent.

Divagation des animaux domestiques

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler, gémir de façon répétée ou prolongée un ou des chiens dans un logement, dans une cour ou un jardin, dans un enclos attenant ou non à une habitation. De même qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques sous peine de poursuites et réprimandes conformément à la réglementation en vigueur.

Tapage nocturne

C'est le tapage produit entre le coucher du soleil et le lever. Généralement entre 21 h et 6 h mais cela dépend des saisons : il s'agit de tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique.



CANTINE SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille cette année une moyenne de 63 élèves par repas.

Le bureau s'efforce de faire fonctionner le restaurant grâce à différentes actions comme la vente dégustation du 5 & 6 décembre avec son plat choucroute à emporter.

D'autres animations seront mises en place au cours de l'année (bourse aux jouets, boum de l'école...)

Maintenir le privilège d'avoir une cuisine traditionnelle et équilibrée, préparée sur place par Corinne Guyon assistée de Magalie Descouteix est notre priorité.

Il a été mis en place à la rentrée un système de pré-inscription. Cette nouvelle organisation permet une gestion efficace.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter
M. Pascal Rouillon au 06.99.73.01.55
ou consulter le site
www.cantine-stgenis.fr

LE BUREAU

ROUILLON PascalPrésident
FARDELE AnnickVice-Présidente
VANET FabriceTrésorier
LAPALUS BrunoTrésorier adjoint
PRADIGNAC SophieSecrétaire
DUFOUR Sandrine ... Secrétaire adjointe
DEVAILLY FlorentMembre
VOISIN JérômeCommunication

SOU DES ÉCOLES de St CYR et ST GENIS-SUR-MENTHON

L'équipe du Sou des Ecoles est composée de parents bénévoles, qui travaillent en collaboration avec les enseignants du RPI.

Le Sou des Ecoles conserve toujours le même objectif: faire des bénéfices pour que les enfants scolarisés à St Cyr et à St Genis-sur-Menthon puissent bénéficier de cadeaux pour les classes à Noël, de spectacles, et de sorties en lien avec les projets pédagogiques définis par l'équipe enseignante. Cette année, le sou a également participé au financement de la classe verte: du 14 au 18 avril, les 3 classes de St Genis sont parties au Carroz d'Arâches.

Le retour a été très positif, chacun garde de très bons souvenirs de cette semaine.

Le bénéfice de l'association est stable par rapport à l'année précédente. Nous espérons que les différentes manifestations proposées au cours de l'année seront accueillies favorablement.

En dehors des manifestations, la vente des cartes de membres aux parents ainsi que les subventions des mairies permettent de compléter le budget nécessaire pour mener à bien les projets définis.

Cette année, 6 membres ont quitté l'association et nous les remercions pour leur investissement durant leur engagement. 7 nouveaux membres ont été accueillis au sein de l'équipe. Nous leur souhaitons la bienvenue et leur disons un grand merci car sans ces nouvelles arrivées, le bon fonctionnement du sou aurait été difficile... Nous profitons de l'occasion pour rappeler que la "porte" de l'association est toujours ouverte et que nous vous accueillerons, vous et vos idées, avec plaisir...

Composition du bureau :

PrésidenteDelphine GRISOLLET
Présidente adjointe.....Catherine PONCET
Trésorière.....Claudia CARVALHO
Trésorier adjoint.....Henri MESTRE
Secrétaire.....Sandrine BOURCET
Secrétaire adjointe....Dorothée FOUCAUD
Membres actifs: BOVIN Nadine, CORNELOUP Catherine, DEVAUX Vanessa, DIAS MIRANDELA Christelle, GABILLET Carine, GEOFFRAY Carine, JAY Virginie, MESTRE Patricia.



CLUB du 3ème ÂGE

Quelques changements au sein du Bureau du Club du 3ème âge, l'ancienne présidente Odette Ponthus, ayant démissionné, a aussitôt été remplacée par Raymonde DOUVRE. Voici donc le nouveau bureau :

Au 1er rang, assis, de gauche à droite :

Gilbert GREFFET, secrétaire, Raymonde DOUVRE, nouvelle présidente, Guy DEVINATS, trésorier, Suzanne MONIER, présidente honoraire

Au second rang, debout de gauche à droite :

Marius DOUVRE, Colette DESMARIS, Gisèle DEVINATS, Odette PONTUS (présidente sortante), Claudette BUGNOT.

Absente sur la photo : Marie-France GREFFET.

Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux (elles) membres, et précisons que les inscriptions sont toujours ouvertes auprès de :

- Raymonde DOUVRE : 03.85.36.31.89,
- Gilbert GREFFET : 03.85.51.91.42,
- Guy DEVINATS : 03.85.51.97.37



Les CONSCRITS de la 4 et de la 8

Les conscrits, Elodie, présidente, Julie, trésorière et Emeline ont parcouru la commune dès le mois d'octobre pour remettre les cocardes aux conscrits de la 4 et de la 8. Peu nombreuses mais motivées c'est avec entrain qu'elles sont venues à votre rencontre partager un moment.

Une trentaine de conscrits ont répondu à l'invitation et sont venus accompagnés de leurs famille et amis et c'est ainsi que le banquet a réuni 102 convives. Comme de coutume, le dimanche, les matefaims ont rassemblé toutes les générations et la salle des fêtes était comble.



SOCIÉTÉ de PÊCHE

Les membres de notre bureau :

Président : Lucien Baritel Tél 03.85.36.33.29

Trésorier : André Bechet Tél 03.85.51.91.83

Secrétaire : Jocelyne Baritel

FOCUS SUR LA PERCHE.

La perche est, comme le brochet, un des carnassiers les plus répandus dans nos eaux. Ce poisson est présent dans la plupart des eaux du moment que le courant n'est pas trop fort. La perche vit par banc de plusieurs individus. Parfois, lorsqu'un individu est touché et qu'il parvient à s'échapper, il est capable d'alerter le reste de sa bande, c'est pour cela qu'il n'est pas recommandé de rater le poisson.

Physique : la perche, est un poisson assez facilement reconnaissable. La présence d'épines sur une partie de la nageoire dorsale la rend très caractéristique. La première dorsale comporte 13 à 15 rayons épineux tandis que la deuxième dorsale est affectée d'une épine suivie de rayons plus souples. L'anale, elle,

possède deux épines suivies de rayons mous. La mâchoire de la perche est garnie de petites dents et a la possibilité d'engamer des proies volumineuses. Jeune, la perchette est normalement fuselée ; avec l'âge, sa forme se modifie, la convexité du dos s'accroît en avant de la dorsale jusqu'à former une véritable gibbosité.

La perche présente des écailles cténoïdes qui sont rêches au toucher. Cinq à neuf bandes noires verticales strient les flancs vert clair de la perche, offrant un patron de camouflage unique au poisson. Le dos est brun à vert foncé, le ventre est blanc crème. Les nageoires caudales, anale et pelviennes présentent une coloration rouge tandis que les dorsales sont insipides.

Un autre élément particulier de la perche est la tache noire inscrite sur la partie arrière de la première dorsale. Dans un plan d'eau, s'il y a une trop grande concentration de perches, ces dernières peuvent être atteintes de nanisme.

Comportement : la perche, de manière générale, évolue en bancs de plusieurs poissons de plus ou moins la même taille. Les grosses perches vivent surtout en solitaire et dans les eaux profondes. Cependant, ce n'est pas un poisson sédentaire. La perche se déplace beaucoup mais reviendra toujours au point de départ.

La perche, lors de sa chasse, se cache dans des racines où elle attend sa proie. Sa robe lui permet de se camoufler facilement.

Reproduction : la période de fraie de la perche se situe en mars- avril, dès que la température de l'eau atteint 13°. La femelle pond volontiers ses œufs sur des herbiers. Le mâle vient ensuite féconder les œufs. Les œufs éclosent après deux semaines d'incubation. Les alevins seront dès lors confrontés à de nombreux prédateurs. La perche femelle est sexuellement mature vers 4-5 ans et les mâles vers 2-3 ans.

Plus d'information sur :
<http://www.achigan.net/wiki/perche-peche>

SOCIÉTÉ de CHASSE

Les chasseurs ont déménagé dans le courant de l'été. Nous avons trouvé un nouvel emplacement au fond du chemin de la forêt de St Jean. Nous remercions la commune pour sa participation au raccordement du réseau d'eau potable et pour la réfection du chemin pour y accéder.

Nous tenions également à remercier chaleureusement Daniel et Valentin Merle d'avoir déplacé notre cabane et pour les heures de terrassement passées afin de stabiliser le terrain ainsi que Laurent Dufour pour un don de gravier afin d'améliorer les abords.



DON du SANG



Les jeunes joueurs très motivés ont tiré près de 180 tirs aux buts pour récolter ces cœurs, à l'occasion de la journée de solidarité avec le diabète et les donneurs de sang.



DAAF

Protégez-vous : installez des détecteurs autonomes avertisseurs de fumées



C'est un appareil permettant d'alerter l'occupant d'un début d'incendie dans le logement grâce à l'émission d'un signal sonore.

Quelle obligation ?

La loi n° 2010-238 du 9 mars 2010 (Journal officiel du 10 mars 2010) rend obligatoire l'installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumée dans tous les logements. Il devra être installé avant le 8 mars 2015.

Quel modèle ?

Lorsque vous achetez votre détecteur, vérifiez bien qu'il est conforme à la norme NF EN 14604 (cela doit être inscrit sur le détecteur).

Quel endroit ?

Le positionnement du détecteur dépend de la configuration du logement. Cependant, certaines règles générales sont à respecter.

Son emplacement

- Dans ou près des chambres
- Dans le couloir menant aux chambres
- À distance des sources de vapeur ou de fumée, telles que salle de bains, cuisine ou garage (risque de déclenchement intempestif)

Si votre logement possède plusieurs niveaux, il est recommandé de fixer un détecteur par niveau et dans les escaliers.

Pour un studio, l'idéal est à l'écart du coin cuisine et de la salle de bains.

Quel entretien ?

- Pour chaque détecteur, il existe un bouton « test » qui permet de vérifier le fonctionnement de l'alarme.
- Dépoussiérez votre détecteur régulièrement, pour éviter qu'il ne s'encrasse.
- N'oubliez pas de remplacer les piles.

Pour toutes informations : <http://www.laboutiqueofficiellepompiers.fr> et <http://www.pompiers.fr>, rubrique médiathèque, puis Le kiosque, télécharger des dépliants Prévention

Pour quels logements ?

Tous les logements, qu'ils soient dans un bâtiment collectif ou dans une maison individuelle.

La fourniture et l'installation du détecteur incombent au propriétaire du logement.

Loi n°2014-366 du 24 mars 2014

Sa position

- En partie supérieure (au plafond ou à défaut en partie haute de la paroi verticale)
- À distance des autres parois

Informez votre assureur habitation de l'installation de votre détecteur de fumée grâce à une attestation téléchargeable sur : <http://www.legifrance.gouv.fr> (annexe de l'arrêté du 5 février 2013 relatif à l'application des articles R 129-12 à R 129-15 du code de la construction et de l'habitation, Journal officiel du 14 mars 2013 - Article Annexe II)



2014 - Service communication D0001

OFFICE de TOURISME du CANTON de PONT-DE-VEYLE

Office de tourisme du canton de Pont-de-Veyle
Pavillon du château - 01290 PONT-DE-VEYLE

Tél : 03.85.23.92.20

E-mail : tourisme@cc-pontdeveyle.com

Horaires d'ouverture :

De Mai à mi-Septembre :
le mardi, mercredi et vendredi
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h,
le jeudi de 13h30 à 18h
et le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

D'Octobre à fin Avril :
le lundi, le mardi et le mercredi
de 10h à 12h et de 14h à 17h30,
le jeudi de 14h à 17h30
et le vendredi de 10h à 12h.



L'office de tourisme vous accueille et vous propose ses services **toute l'année** :

- **Informations touristiques** : nous disposons d'un large choix de documentation sur les sites à visiter, les loisirs, les activités, les hébergements, les restaurants du département et ses alentours...
- **Organisation de vos vacances** : nous recherchons la documentation nécessaire à la préparation de vos prochaines vacances (sur demande à l'avance).
- **Billetterie** : nous proposons la vente de billets pour des concerts, spectacles, Connaissance du monde... organisés par les associations locales et à l'Escale à Saint-Jean-sur-Veyle.
- **Visites guidées** sur demande pour les groupes : nous étudions votre demande et nous vous proposons une visite répondant à votre attente.
- **Promotion** des manifestations et événements des associations du canton : par le biais de l'affichage, des éditions papier, du calendrier du canton, du site internet, de la base de données régionale Sitra...
- **Professionnels** : l'office de tourisme met en avant votre activité (diffusion des listes des hébergements, restaurants, commerces et divers adhérents).

Le dépliant des chemins de randonnée du canton (120km de chemins balisés) est disponible sur simple demande à l'office de tourisme.



Agenda 2015

- Concours photos sur le thème « **La danse** » : Ouvert à tous les amateurs, présentez vos clichés ! (réception des photos de décembre 2014 au 10 mars 2015).
- Concours photos pour les moins de 16 ans (thème à définir).
- Exposition des photos dans les serres du château de Pont-de-Veyle : **du samedi 4 au dimanche 12 avril inclus.**
- Visite commentée et théâtralisée « Le parc du château » à Pont-de-Veyle : **dimanche 7 juin à 16h.**
- Visite commentée semi-nocturne de Pont-de-Veyle : **vendredi 3 juillet à 19h.**
- Visite commentée sur le thème de « L'habitat traditionnel bressan » : **samedi 29 août à 15h.**
- Rallye découverte de la Bresse organisé par la Route de la Bresse **le dimanche 23 août.**
- La marche gourmande à Crottet **le dimanche 13 septembre.**

Le spectacle « Pont-de-Veyle au fil du temps » n'aura pas lieu en 2015. Il sera reconduit en 2016.



Spectacle « Pont-de-Veyle au fil du temps »



Marche Gourmande

Photos : Jean VITAL

JEUX INTER-VILLAGES

UNE ÉQUIPE À LA FÊTE...

C'est une équipe de vingt adultes et quatre enfants, autant de femmes que d'hommes, qui ont représenté Saint-Genis-sur-Menthon aux jeux inter-villages à Cormoranche, fin juillet. Le soleil au rendez-vous, c'est dans la bonne humeur que la journée s'est déroulée avec pour final un feu d'artifice apprécié de tous.

Cette année, vous souhaitez faire partie de l'équipe de Saint-Genis ou bien arbitrer, encadrer les jeux, contacter la mairie au 03 85 51 91 19 ou Isabelle QUEFFELEC au 06 75 50 60 57.



BASE de LOISIRS et CAMPING **** du LAC de CORMORANCHE-SUR-SAÔNE

SAISON 2015

La base de loisirs /camping du lac ré-ouvrira ses portes à partir du 01/05/15.

Baignade, parc Zig'alo, farniente et pique-nique, pêche, Pédal'eau, kayak sont quelques activités que vous pouvez pratiquer sur ce site de 42 hectares géré par la communauté de communes.

Il est dédié aux familles qui peuvent en profiter à la journée, ou en séjour grâce à son camping 4*.

Avec ses 12 chalets (6 places), 9 mobil-homes (6 places), des hébergements insolites (4 tentes tipis et 3 tentes bivouac dont 2 perchées), et 96 places de camping, le lieu est très apprécié par une clientèle nationale et étrangère qui vient découvrir ou faire une halte dans notre région.

Les locatifs sont aussi souvent réservés par des locaux lors d'organisation de mariage, de cousinade, ... ou par des entreprises pour y loger du personnel.

Le restaurant Lac'Asa est ouvert lui aussi à partir du 1^{er} mai et ses hamburgers géants maison, pizzas sont toujours au menu 2015.

Des soirées spéciales concerts avec un repas thématique sont déjà programmées.

Moment fort de l'été, l'incontournable fête du lac avec son feu d'artifices et les jeux Inter-villages du canton auront lieu le dimanche 26 juillet. (Vainqueurs 2014 : St André d'Huiariat).



RAPPEL

Il existe pour les habitants du canton, un Pass été avec un tarif préférentiel qui vous permet d'accéder de façon illimitée à la base de loisirs. Infos et inscriptions à l'accueil de la base de loisirs.

Toutes les informations sur : www.lac-cormoranche.com

L'actualité de la base sur : www.facebook.com/basedeloisirs.cormoranche

Ou
Contact@lac-cormoranche.com
Tél : 03-85-23-97-10



GROUPEMENT des BIBLIOTHÈQUES

Un des objectifs du Groupement des bibliothèques, association constituée de membres des 10 bibliothèques du canton de Pont-de-Veyle, est de favoriser, par diverses actions culturelles, le développement de la lecture et, par là même, la fréquentation des usagers des bibliothèques.

EN 2013 - 2014, LE GROUPEMENT A PROPOSÉ DE NOMBREUSES ANIMATIONS COMME :



La venue de l'écrivain **Marie Sizun**, le 7 décembre 2013, à l'Escale.

La soirée Contes, avec Ghislaine Moreno, le samedi 22 février à Bey.

Trois représentations, par la **Compagnie Collectif Vagabondage**, de la pièce de théâtre « Le pont de pierres et la peau d'images » pour 150 élèves de 4^e du collège G. Sand les 22, 24 et 25 avril.

La venue de l'auteur **Didier Dufresne** pour les élèves de CE1 du canton les 7, 8 et 9 avril



La venue de **Sylvaine Jaoui** pour les CM/ 6^e dans le cadre du 9^{ème} rallye lecture les 4, 5 et 6 juin.

Le mercredi 4 juin 2014 après midi, pour terminer ce Rallye, 75 jeunes, encadrés par une vingtaine de bénévoles des bibliothèques qui leur ont remis un diplôme. Un goûter a clôturé ce 9^e Rallye Lecture.

La rencontre avec Sylvaine Jaoui, a eu lieu, à l'Escale, le mercredi 4 juin à 19 h.

Le Groupement a également participé au Forum des Associations le dimanche 31 août 2014.

EN 2014-2015, D'AUTRES MANIFESTATIONS SONT DÉJÀ PROGRAMMÉES :

- Un spectacle pour adultes, et enfants de plus de 9 ans accompagnés, sera proposé le 8 novembre 2014, à la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Veyle, « La randonnée de Samba Diouf ». Ce spectacle a obtenu le label Centenaire attribué par la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.
- Une soirée Contes le 7 février 2015, avec le conteur San Cannarozzi,
- Les venues d'auteurs pour adultes : en janvier 2015, Frédéric Boudouresque pour son ouvrage « Des grandes affaires criminelles de l'Ain », Valérie Tong Cuong le vendredi 13 mars 2015 à Grièges et Michel Bussi le vendredi 12 juin 2015.... et Jean-Pierre Milovanoff à l'automne 2015.
- Sans oublier des venues d'auteurs et d'illustrateurs pour les scolaires : maternelles, CP et CM.

Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à contacter
les membres de votre
bibliothèque ou la Présidente
du Groupement,
Mme Antoina,
au 03.85.31.64.44.

ASSOCIATION HISTOIRE et PATRIMOINE du CANTON de PONT de VEYLE

Focus sur un voyage à Lyon, le 22 novembre 2014 : une exposition et trois visites guidées au programme avec un repas dans un bouchon Lyonnais.

- Exposition « Lyon sur tous les fronts 1914 – 1918 ».
- Découverte de la bibliothèque de Lyon qui contient l'un des plus importants et des plus anciens fonds spécifiquement consacré à la guerre de 14-18. C'est à l'initiative d'Edouard Herriot, qu'au début 1915, une collecte systématique de documents fut mise en œuvre au niveau mondial.
- Visite de l'opéra de Lyon (architecte Jean Nouvel)
- Visite d'un atelier de soierie : méthode artisanale de peinture sur soie.

LE BUREAU

Président :Henri HEINEN
Vice-Président :Jean-Paul GUILLARD
Vice-Président :Yves BAJAT
Trésorier :Jean-Louis ROUSSEL
Trésorier-Adjoint :Jean-Paul RIGAUD
Secrétaire :Valérie CONNAULT
Membres : Michel JURQUET, Jean-Luc VERNE, Jean VITAL

COMITÉ de JUMELAGE



L'année 2014 a vu se poursuivre les rencontres entre les habitants du canton de Pont-de-Veyle et ceux de notre commune jumelle de Straubenhardt, en Forêt-Noire.

Pour beaucoup, ce fut l'occasion de retrouver des familles avec lesquelles les échanges durent depuis plus de 14 ans et de continuer, à tisser les liens entre nos deux pays.

Mais de nouvelles familles s'impliquent et favorisent, ainsi, le rayonnement du Comité de Jumelage dans le canton.

Visite franco-allemande de la ville de Gengenbach le 19 octobre 2014.

En 2015, la soirée café-théâtre est reconduite le samedi 28 mars, à la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Veyle. Retenez d'ores et déjà votre date.

Les 3, 4 et 5 juillet, nous irons à Straubenhardt célébrer le 15ème anniversaire de la signature de la charte du jumelage et espérons que vous vous inscrirez nombreux. Faites vous connaître dès maintenant pour une préinscription. Vous serez, ensuite, contacté pour une inscription définitive au printemps prochain.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe dynamique du Comité de jumelage et à contacter la responsable pour Saint-Genis-sur-Menthon : Sylvie Bajat au 03.85.51.92.45.



COMMUNAUTÉ de COMMUNE

PETITE ENFANCE

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS LES KOKINOUS

Lieu de rencontres et d'échanges, le relais des assistants maternels est au service des professionnels autant que des parents pour valoriser l'accueil du jeune enfant à domicile.

Situé à Grièges, il offre différents services :

- location de jeux et de matériel de puériculture ;
- conférences débats ;
- animations et temps collectifs pour les assistants accompagnés des enfants ;
- information ;
- commandes groupées de matériel éducatif, etc.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL : voir les horaires et lieu dans la rubrique des renseignements pratiques.



JEUNESSE

DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR LES JEUNES

La communauté de communes propose de nombreux services pour les enfants et les ados.

- **Accueils de loisirs du mercredi :** le centre de loisirs accueille les 3-11 ans chaque mercredi après-midi (hors vacances) à Perrex, Crottet et Cruzilles-lès-Mépillat, avec ou sans repas.
- **Accueils de loisirs vacances :** pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs propose des activités variées et de qualité (sports, journées à thèmes, loisirs créatifs, cuisine, sciences, etc.) pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Un accueil des ados est également organisé, avec des activités adaptées.
- **Ludothèque :** prêt de jeux pour tous les âges avec permanence le mercredi (sauf jours fériés) de 14h à 17h30.

Et encore...

Le service jeunesse est également chargé de la gestion et de l'organisation :

- du Conseil intercommunal des jeunes (CIJ) ;
- des Projets initiatives jeunes ;
- de l'Aide pour la formation et diplômes professionnels d'animation.

Contact :
Service jeunesse
Tél : 03 85 31 86 43

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

VIDANGES ET RÉHABILITATIONS

Pour contribuer au maintien de la qualité de l'eau, la communauté de communes encourage les propriétaires à entretenir et, pour certains, à réhabiliter leurs installations.

Cet engagement se traduit par :

- La mise en place d'un marché public groupé pour permettre aux particuliers de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les vidanges.
- Une opération programmée de réhabilitation des installations défectueuses ce qui permet de faire une demande de subventions (Conseil général, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse) pour les propriétaires volontaires.

Contact : Lorette Clément - Technicienne SPANC
Tél : 06.07.38.89.28



Groupement de Gendarmerie
départementale de l'Ain



Direction Départementale
de la Sécurité Publique
de l'Ain



Pour mieux protéger votre domicile
contre les risques de cambriolage,
pensez à la règle des « 3 S »

Sécuriser
Surveiller
Signaler 



Sécuriser son habitation



- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées, ...);
- Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Fermer portes et fenêtres même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.);
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.);
- Entretien ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.

Surveiller l'environnement proche



- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence;
- Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

Signaler toute présence suspecte



- Signaler, en composant le 17, les véhicules et/ou individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation);
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).



ANIMATIONS 2015

Janvier

- Dimanche 11** Vœux du maire
Dimanche 28 Loto du Sou des Ecoles à St-Cyr

Février

- Lundi 02** Don du Sang à Perrex de 15 h à 18 h 30
Dimanche 08 Repas Paroissial à St Genis
Samedi 14 Repas Société de Chasse à St Genis
Samedi 21 Assemblée générale des Donneurs de Sang à Perrex

Mars

- Samedi 07** Repas dansant du Foot à St Cyr
Jeu 19 Commémoration FNACA à St Cyr
Samedi 21 Banquet des classes à St Genis
 Journée spéciale truites Société de pêche - L'Hameçon à St-Cyr
Dimanche 22 Matefaims des conscrits
 Journée spéciale truites Société de pêche - L'Hameçon à St-Cyr
Samedi 28 Soirée Café Théâtre du Comité de Jumelage à St Jean/Veyle

Avril

- Samedi 04** Buffet campagnard FNACA à St-Cyr
Samedi 11 Loto du Foot à St Cyr
Dimanche 26 Rando'déj à la Grange du Clou des Donneurs de Sang
 Bourse aux jouets et vente de plants - Cantine scolaire
Mercredi 29 Concours de belote Club du 3ème Age St-Genis

Mai

- Lundi 04** Don du Sang à St-Cyr de 9 h à 12 h 30
Vendredi 08 Commémoration de la Victoire 1945 à St Genis

Juin

- Vendredi 05** Représentation théâtrale Ecole de St Genis
Dimanche 07 Concours de pêche à St-Cyr - (à confirmer)
Vendredi 19 Boum des Ecoles à St Genis
 Marche semi nocturne des Donneurs de Sang à St Genis
Vendredi 26 Kermesse du Sou des Ecoles de St Cyr

Juillet

- Samedi 18** Repas Champêtre de la Pêche L'Hameçon à St Cyr
Lundi 20 Don du Sang à Perrex de 15 h à 18 h 30
Dimanche 26 Jeux-Intervillage et Fête du Lac à Cormoranche sur Saône

Août

- Samedi 15** Concours de Pêche Société de Pêche - L' Hameçon à St Cyr
Samedi 21 Cérémonie Tuilerie de la FNACA à St Cyr
Dimanche 30 Fête du village à St Genis

Septembre

- Vendredi 04** Assemblée Générale de la Cantine de St Cyr
Dimanche 06 Marche Gourmande à Crottet
Samedi 12 Concours de Pétanque USSC
Vendredi 19 Assemblée Générale du Sou des Ecoles de St Cyr

Octobre

- Lundi 05** Don du Sang à St Cyr de 9 h à 12 h 30
Samedi 24 Repas du CCAS

Novembre

- Mercredi 11** Commémoration de l'Armistice de 1918 à 11 h à St Genis
Samedi 21 Pot au Feu du Club du 3ème Age à St Genis
Dimanche 22 Assemblée Générale de la FNACA à St Cyr
Dimanche 29 Vente de Boudin du Comité de Fleurissement à St Genis

Décembre

- Vendredi 06** Vente Dégustation Cantine de St Genis
Dimanche 13 Assemblée Générale de la Pêche L' Hameçon à Perrex
Mercredi 16 Repas de Club du 3ème Age
Vendredi 18 Arbre de Noël du Sou des Ecole de St Cyr
Samedi 19 Arbre de Noël du Sou du Foot de St Cyr